

## **DEGATS DE COLOMBIDES SUR SEMIS D'OLEAGINEUX EN TARN ET GARONNE**

### **Demande d'arrêté préfectoral de destruction temporaire du pigeon ramier du 15 avril au 15 juin 2022**

- **En Tarn et Garonne la culture du tournesol est la plus exposée aux attaques**

La culture du tournesol est très fréquemment la cible d'attaques d'oiseaux au cours du semis et de la levée. Les colombidés sont responsables de la grande majorité des attaques, au premier rang desquels les palombes (*columba palumbus*) espèce migratrice en cours de sédentarisation; mais en bordure des zones urbanisées, les pigeons bisets (*columba livia*) sont également en cause. Les corvidés viennent en second pour l'occurrence des dégâts mais dans des proportions bien plus faibles. Les semis de maïs sont également impactés et les semis de protéagineux font aussi l'objet d'attaques mais de façon plus occasionnelle. Avec environ 25 000 hectares ensemencés annuellement, le Tarn et Garonne est un des principaux départements producteurs de tournesol du Sud-Ouest (15 % de sa SAU). Or, cette culture présente de nombreux atouts sur le plan agronomique grâce à sa bonne résistance à la sécheresse et à ses qualités de précédent cultural dans la rotation. C'est une des cultures les plus adaptées aux conditions agro-climatiques des coteaux et terrasses du Nord Toulousain. De plus c'est une culture de diversification très répandue dotée d'un grand intérêt agro-écologique grâce à un IFT très bas (Indice de Fréquence de Traitement). Le principal frein à la mise en culture du tournesol est les attaques des oiseaux.

- **Aucun moyen de lutte n'est véritablement efficace**

Au-delà des solutions habituellement utilisées pour effaroucher les oiseaux, Terres Inovia a testé en 2019 plusieurs techniques nouvelles (engrais starters avec allégation répulsive, robots et drones avec effaroucheurs sonores). Aucun ne présente de véritable efficacité répulsive durable. Les effaroucheurs visuels présentent un effet limité dans le temps avec une accoutumance progressive des colombidés. Quant aux effaroucheurs sonores, ils provoquent des nuisances difficilement acceptées par les riverains occasionnant des situations rapidement conflictuelles en zone périurbaine sans pour autant garantir une protection efficace des semis. Le plus souvent l'effet répulsif ne fonctionne que deux à trois jours ce qui est largement insuffisant lors des phases de levée lentes avec des semis précoces ou en périodes froides et peu poussantes.



- **Des déprédations aux lourdes conséquences économiques**

La question du maintien de la culture du tournesol dans le Tarn et Garonne se pose de plus en plus. Potentiellement est en jeu la remise en cause de la filière industrielle oléique et de la filière semences dont la valeur ajoutée apporte un complément de revenu indispensable aux exploitations de taille modeste.

Les défauts irréversibles en matière de densité à la levée provoqués par ces attaques conduisent à des baisses du rendement et de la qualité oléique ayant un impact économique majeur.

Si par cas l'agriculteur se résout à ressemer la parcelle par manque de densité, comme les semences constituent le premier poste d'intrants de la culture du tournesol, le surcoût imputable au ressemis annihile alors toute rentabilité à la culture et le décalage de date de semis peut engendrer une perte significative de rendement. La déprédation occasionne à elle seule un recul des surfaces dans le Sud Ouest, et le département de Tarn et Garonne n'y échappe pas.

- **Agir efficacement sur la régulation des populations est la seule alternative**

La seule méthode vraiment efficace est basée sur la régulation des populations de colombidés. Le but étant d'éviter de coûteux ressemis qui grèvent irrémédiablement la marge économique de la culture sans totalement exonérer l'agriculteur de nouvelles attaques.

**Demande de la profession agricole pour limiter les dégâts :**

La profession agricole demande à Madame la Préfète de Tarn et Garonne de prendre un arrêté de destruction temporaire des colombidés du 15 avril au 15 juin 2022 afin de limiter les attaques du pigeon ramier sur les parcelles cadastrales endommagées (tournesol et autres oléagineux en particulier).

NB : A des fins de vérification, il pourra être procédé à l'analyse des contenus stomacaux d'oiseaux prélevés sur les exploitations agricoles concernées afin de mettre en évidence la présence de graines de tournesol dans les jabots.



## Dégâts de petits gibiers dans les cultures d'oléo-protéagineux

### Synthèse des résultats de l'enquête 2021

Depuis désormais 6 campagnes, Terres Inovia met à disposition sur son site Internet, un outil permettant de signaler les dégâts de petits gibiers, en particulier les oiseaux, sur les parcelles d'oléo-protéagineux.

Cette démarche permet d'avoir une meilleure connaissance de l'impact des attaques de pigeons ramiers, corvidés et autres sur les cultures, et nous remercions tous ceux qui y ont contribué.

Les réponses collectées nous permettent de fournir des informations concrètes attendues dans le cadre d'une gestion concertée avec le secteur de la chasse et d'éventuels classements « en espèce susceptible d'occasionner des dégâts ». Cette enquête est donc reconduite chaque année pour apporter les éléments nécessaires au renouvellement annuel (ramier) ou tous les trois ans (corbeau freux et corneille noire) de ces classements départementaux.

### Une mobilisation très marquée pour le tournesol

Au cours de cette campagne, 373 parcelles ont été signalées pour des attaques de gibiers à plumes et à poils, toutes cultures confondues, ce qui correspond à plus de 8 000 ha dont 2 537 ha avec des dégâts. Le nombre de cas signalés est légèrement supérieur à celui de l'an passé. Toutefois, il reste très probable que le nombre d'attaque réel soit bien supérieur car cette enquête est basée sur une démarche de déclaration volontaire.

Le tournesol, y compris le tournesol semence, reste la culture la plus concernée avec 90% des déclarations. On retrouve également le soja suivi du pois avec respectivement 22 et 7 parcelles déclarées. (Figure 1) La Haute-Garonne, le Gers et le Tarn cumulent 31% des déclarations nationales de dégâts de petits gibiers ; essentiellement sur tournesol, dont semence, et en moindre mesure sur soja. D'une manière générale les bassins de production historiques sont des secteurs ayant participé significativement à la remontée d'informations.

Cependant la Drôme s'est fortement mobilisée cette année avec 6% des signalements nationaux. Par ailleurs, le nombre de déclarations progresse dans les départements du Nord-Est et du Centre depuis trois ans, en cohérence avec l'augmentation des surfaces de tournesol dans ces zones. (Figure 2)

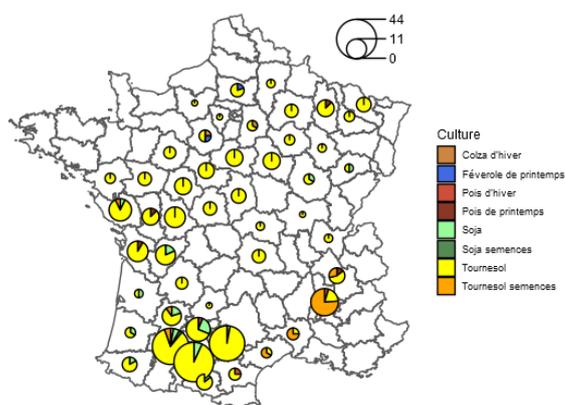


Figure 1 : Nombre de parcelles déclarées pour chaque culture oléo-protéagineuse

Légende : la taille des cercles est fonction du nombre de questionnaires par département - (carte : C. Sausse – Terres Inovia)

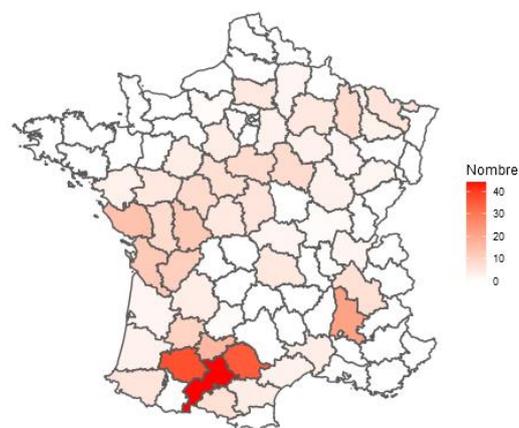


Figure 2 : Nombre de déclarations signalant des dégâts de pigeon ramier sur tournesol par département (carte : C. Sausse – Terres Inovia)

## Le pigeon ramier ou palombe, majoritairement signalé

Une nouvelle fois le pigeon ramier ou palombe, rassemble le plus de signalements (56%).

Parmi les autres gibiers à plumes, les corvidés, et en particulier le corbeau freux et la corneille noire, restent sur la seconde place du podium en légère hausse par rapport à l'an dernier (20%). Ces espèces sont historiquement plus présentes sur les territoires du grand Est et du Centre.

Le pigeon biset, ou de ville, sont quant à eux signalés dans près de 8% des cas. (Figure 3)

Comme en 2020, la présence de lapin et surtout de lièvre représente une part conséquente des signalements avec 10% des déclarations sur l'ensemble du territoire (40 signalements contre 30 l'an dernier).

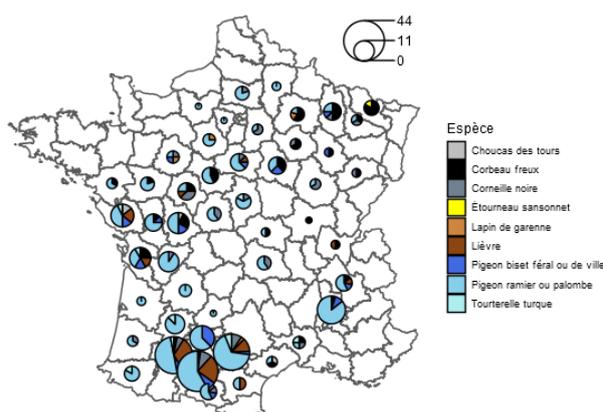


Figure 3 : Répartition géographique des espèces déprédatrices - toutes cultures -  
Légende : la taille des cercles est fonction du nombre de questionnaires par département - (carte : C. Sausse – Terres Inovia)

## Des dispositifs de protection quasiment généralisés

Comme l'an passé, plus de 86% des parcelles signalées avait un dispositif de protection contre les oiseaux déprédateurs, combinant parfois plusieurs types de lutte. (Figure 4)

Le moyen le plus cité est toujours l'effaroucheur (78% des cas), qu'ils soient sonores (type canon/tonnefort...) ou visuels (épouvantails, corbeaux volants...). On note l'intervention des chasseurs sur 20% des parcelles et l'usage de répulsifs sur 5%.

En cas d'attaque, quasiment une parcelle sur deux a fait l'objet d'un re-semis, et ce sur la surface attaquée. La proportion de re-semis est quasi stable sur les 3 dernières années, mais bien supérieure à 2018 (une parcelle sur trois re-semée).

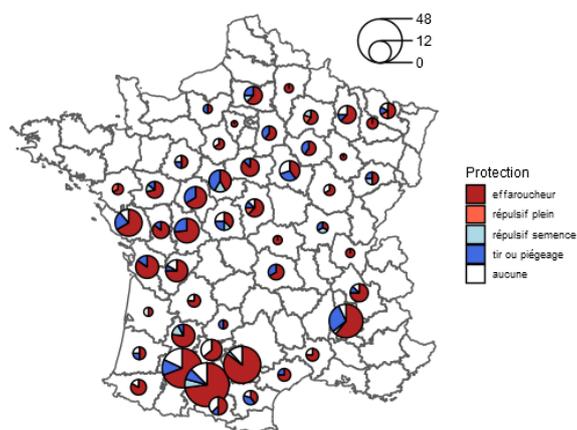


Figure 4 : Moyens de protection utilisés contre les oiseaux déprédateurs sur les parcelles de tournesol enquêtées

Légende : la taille des cercles est fonction du nombre de questionnaires - (carte : C. Sausse – Terres Inovia)

**Effarouchement** : présence humaine, épouvantail, canon, cerf-volant, effaroucheur  
**Tir ou piégeage** : cage, piégeage, tir, louvetier  
**Répulsif** : sur semences ou en plein  
**Aucune**

\*\*\*

Terres Inovia remercie les producteurs qui ont accepté de compléter les déclarations de dégâts, ainsi que les partenaires techniques (OS, chambres agriculture...) qui ont fortement relayé notre action auprès des agriculteurs.